

**PROJET D'AMÉLIORATION DE LA LIAISON ROUTIÈRE  
CHICOUTIMI – LATERRIÈRE - LA BAIE  
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

---

---

**Période d'information et de consultation publiques**

**du 12 février au 29 mars 2002**

*Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*

---

---

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet *d'amélioration de la liaison routière Chicoutimi – Laterrière – La Baie* a pris fin le 29 mars 2002. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 janvier 2002 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 12 février au 29 mars 2002 le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

## Le projet : justification et description

Le projet consiste en l'amélioration de la liaison routière entre Chicoutimi, Laterrière et La Baie. La longueur totale de ce tronçon de l'autoroute 70 serait de 13,5 km et s'étendrait sur le territoire des municipalités de Chicoutimi, Laterrière et La Baie. La construction de ce tronçon débiterait à Chicoutimi, à l'intersection de l'autoroute 70 et de la route 170, et suivrait le parcours de cette dernière entre la voie ferrée et la route 170 jusqu'au chemin du Plateau. À cet endroit, le tracé bifurquerait en direction nord, traverserait le chemin de fer et longerait le lot 468 jusqu'à la route 170 à La Baie. L'autoroute traverserait ensuite le rang Sainte-Famille, les chemins Saint-Roch, du Plateau et de la Ligne-Bagot et franchirait les rivières du Moulin et Gauthier ainsi que la voie ferrée. L'emprise nominale de la route serait de 90 m et comprendrait trois échangeurs. Ce projet constitue la quatrième phase d'un programme qui vise la construction d'un lien rapide et de grande capacité entre les secteurs du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Le coût de réalisation du projet est estimé à 62,9 millions de dollars.

## Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Malgré de nombreuses mesures prévues pour atténuer les impacts liés à la construction et à la présence du nouveau corridor autoroutier, les impacts se font surtout sentir sur le milieu bâti, principalement en raison du nombre élevé d'expropriations. La perte de terres agricoles et sylvicoles sont les autres impacts majeurs générés par le projet.

## Les activités de communication

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
12 et 19 février 2002	Le Quotidien	
12 février 2002	Le Journal de Québec	
12 février 2002	Le Devoir	
17 et 24 février 2002		Le Progrès-Dimanche

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
12 février 2002	205 (Tous les médias écrits et électroniques ainsi que les hebdos du Saguenay/Lac St-Jean)	462	Site gouvernemental et site du BAPE
27 février 2002	205 (même clientèle) «Rappel aux médias»	NIL	

### La liste des centres de consultation

Centres	Adresses
Hôtel de ville de La Baie	422, rue Victoria
Bibliothèque municipale de la Baie	1911, 6 <sup>e</sup> Avenue
Hôtel de ville de Laterrière, Service des loisirs	6166, rue notre-Dame
Université du Québec à Chicoutimi, bibliothèque	555, boulevard de l'Université
Université du Québec à Montréal, bibliothèque centrale	Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis
Bureau du BAPE à Québec	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

### La séance d'information

<b>Date</b>	Le 27 février 2002 à 19 h 30
<b>BAPE : Animation Accueil et prise de notes</b>	M. Jacques Tremblay, directeur de l'expertise et des communications M <sup>me</sup> Marie-Ève Chamberland, agente d'information M <sup>me</sup> Linda St-Michel, analyste
<b>Ministère de l'Environnement</b>	M. Hervé Chatagnier, chargé de projet
<b>Promoteur</b>	M. Donald Martel, MTQ M. Donald Turgeon, MTQ M <sup>me</sup> Hélène Taché, MTQ
<b>Assistance</b>	220 personnes
<b>Durée</b>	3 h 15

### Les relations de presse

Des rappels de presse électroniques et téléphoniques effectués le 27 février ont assuré la présence de 5 médias à la séance d'information publique. Quelques citoyens furent interrogés sur place par les représentants de ces médias sans toutefois réaliser d'entrevues formelles.

### La revue de presse

Outre la publication des avis publics par le promoteur, 2 stations de radio régionales et le journal Le Quotidien du 13 février 2002 annonçaient le début de la période d'information et de consultation publiques ainsi que la tenue de la séance d'information du 27 février 2002. À la suite de la séance d'information, la station de radio CKRC annonçait que le projet susciterait plusieurs demandes d'audience publique. Pour sa part, Le Quotidien publiait un article le 28 février faisant mention des inquiétudes des citoyens face au projet notamment en ce qui a trait au grand nombre d'expropriations appréhendées et aux répercussions négatives sur le chiffre d'affaires des commerçants.

## Les inscriptions aux registres de consultation

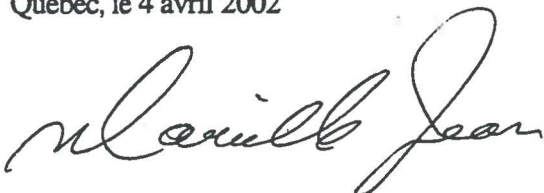
Endroits	Nombre d'inscriptions	Nombre de commentaires
Hôtel de ville de La Baie	0	0
Bibliothèque municipale de la Baie	1	1
Hôtel de ville de Laterrière, Service des loisirs	0	0
Université du Québec à Chicoutimi, bibliothèque	10	0
Université du Québec à Montréal (UQAM)	0	0
Bureau du BAPE à Québec	0	0

## Les préoccupations des citoyennes et des citoyens

Les principales préoccupations et inquiétudes soulevées furent :

- Les conditions d'expropriation
- Les répercussions négatives sur les commerces
- Le choix du tracé
- L'augmentation du trafic sur l'Avenue du Port
- Le bruit et ses conséquences sur la dévaluation des propriétés
- Le drainage des terres et les conséquences sur les terres agricoles
- Les répercussions négatives sur la faune et la flore de la tourbière

Québec, le 4 avril 2002



Marielle Jean, agente d'information, chargée de dossier  
En collaboration avec M. Jacques Tremblay, M<sup>mes</sup> Marie-Ève Chamberland et Linda St-Michel